

Affinités Pierre – Ouverture de la 6ème augmentation de capital

Communication - 15 janvier 2024



La SCPI **Affinités Pierre** procède à sa sixième augmentation de capital par l'ouverture, à compter du 15 janvier 2024, des souscriptions dans les conditions suivantes :

- Montant total de la souscription : 150 000 000 €, par la création de 750 000 parts
- Prix de souscription d'une part : 252 € dont 200 € de valeur nominale et 52 € de prime d'émission
- Date de clôture de la souscription : le 31 décembre 2024
- Délai de jouissance des parts : le 1er jour du 5ème mois suivant celui de la souscription

La note d'information de la 6ème augmentation de capital de la SCPI **Affinités Pierre** a reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa S.C.P.I. n° 23-14 en date du 05 décembre 2023.

Elle est disponible au siège social de la Société de Gestion, **Groupama Gan REIM**, 136 rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre et sur son site internet www.groupamagan-reim.fr et peut être adressée gratuitement par courrier ou transmise par mail à toute personne qui en ferait la demande.

Cette sixième augmentation de capital permettra à la SCPI **Affinités Pierre** de financer les prochains investissements d'ores et déjà identifiés.